

FORUM DE FORMATION DÉBUT DE MANDAT POUR LES ÉLU·E·S DE LA MANDATURE 2020-2026

ACCESSIBLE EN LIGNE TOUTE L'ANNÉE 2020

SUR INSCRIPTION **FORMATION EN VISIOCONFÉRENCE**



TOUTE L'ANNÉE 2020

VIDÉO FORMATION : **Stopper la gestion privée des projets et des services publics**

par Gabriel Amard, Co-président de la Coordination Eau Bien Commun France et directeur du Formateur des collectivités

VIDÉO FORMATION : **Droits et devoirs des élu.es. Règlement intérieur du conseil municipal et des assemblées délibérantes**

par Raymond Avrillier, adjoint au maire honoraire de Grenoble

FORMATION : **Centres municipaux de santé**

VIDÉO : **Comment bâtir et gérer des centres municipaux de santé ?**

par Riva Gherchanoc, adjointe au maire de Montreuil de 2014 à 2020

VIDÉO FORMATION : **Mettre en place une planification écologique locale**

par Michel Philippo, Président de l'association LESA

VIDÉO FORMATION : **Mettre le budget d'une collectivité au service de ses engagements**

par Luc Leandri, cadre territorial

FORMATION : **Tranquillité publique**

VIDÉO : **Mais que fait la police ??? Analyse et actualités - Rôle et responsabilité de l'élu-e local-e**

par Élisabeth Martin, 1^{ère} Adjointe au maire de Grenoble

VIDÉO FORMATION : **Comment gérer la commune avec des contre pouvoirs citoyens ?**

par Vivien Rebière, Consultant en politiques publiques

Formations d'élu-e-s

par Le Formateur des collectivités

**FORUM DE FORMATION
DÉBUT DE MANDAT POUR LES ÉLU·E·S
DE LA MANDATURE 2020-2026**

Formation en visioconférence

INSCRIPTION via votre collectivité

Coupon au dos à faire signer avec cachet de votre collectivité.

FORUM DE FORMATION DÉBUT DE MANDAT POUR LES ÉLU·E·S DE LA MANDATURE 2020-2026

FORMATION EN VISIOCONFÉRENCE

Pour tout renseignement, vous pouvez
nous joindre au **06 07 95 86 01**

BÉNÉFICIER D'UNE FORMATION EST UN DROIT

Depuis la loi 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice du mandat d'élu territorial, un droit à la formation est ouvert. Les crédits y afférant constituent une dépense obligatoire de votre collectivité.

Le code général des collectivités territoriales dispose que ce droit est acquis à tout élu indemnisé ou pas, dès lors que la formation est dispensée par des organismes qui remplissent les conditions : **FDC - le formateur des collectivités est agréé par le ministère de l'Intérieur en date du 8 avril 2019. DÉPARTEMENT 39.**

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL

(vaut convention simplifiée de formation)

Forum de formation début de mandat pour les élu·e·s de la mandature 2020-2026

Nom : Prénom :

Adresse : Code postal :

Ville : E-mail :

Fonction élective :

En cas de désistement, si FDC n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé en totalité et FDC se réserve le droit d'annuler et/ou de reporter la formation à cause d'événements extérieurs ou si le nombre de participants est insuffisant.

Elu·e·s et agents territoriaux des collectivités de :

- | | | | |
|---|--------|--|--------|
| <input type="checkbox"/> moins de 1 000 habitants | 250€ | <input type="checkbox"/> de 40 000 à 50 000 | 1 200€ |
| <input type="checkbox"/> de 1 000 à 5 000 | 450€ | <input type="checkbox"/> de 50 000 à 75 000 | 1 400€ |
| <input type="checkbox"/> de 5 000 à 10 000 | 550€ | <input type="checkbox"/> de 75 000 à 100 000 | 1 600€ |
| <input type="checkbox"/> de 10 000 à 20 000 | 650€ | <input type="checkbox"/> plus de 100 000 | 1 800€ |
| <input type="checkbox"/> de 20 000 à 30 000 | 800€ | | |
| <input type="checkbox"/> de 30 000 à 40 000 | 1 000€ | | |

Parlementaires, Conseillers départementaux, régionaux et de Paris, Lyon, Marseille

..... 2 500€

Signature de l'élu(e) inscrit(e)
à l'ensemble de la formation

Signature du responsable
avec cachet de la collectivité